

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 1 sur 13

CCF Hardener

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : CCF Hardener

Code produit : CCF-1

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Agent de durcissement liquide pour résine époxy

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

Nord-Américain

Gougeon Brothers, Inc.
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706, U.S.A.
310-882-2120
safety@entropyresin.com

Fournisseur :

Canada

Composites One
26596 Gloucester Way Unit #105
Langley, BC V4W 4A8

Ligne d'urgence :

Nord-Américain

CHEMTREC

800-424-9300 US

703-527-3887 International

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Toxicité reproductrice, catégorie 2

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 2 sur 13

CCF Hardener

- H334 Peut causer des symptômes d'allergie ou l'asthme ou encore des difficultés respiratoires si inhalé.
- H361 Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif en contact avec la peau.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme.

Déclarations de mise en garde :

- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- P264 Bien se laver la peau après utilisation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.
- P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.
- P284 Porter une protection respiratoire.
- P201 Obtenir des directives précises avant utilisation.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les mesures de sécurité aient été lues et comprises.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter de libérer dans l'environnement.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.
- P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
- P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 SI SUR LA PEAU (ou sur les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir en position confortable pour lui permettre de respirer.
- P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Continuer à rincer.
- P342+P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
- P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.
- P330 Rincer la bouche
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT CUTANÉ : Laver abondamment avec de l'eau / du savon.
- P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
- P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 9046-10-0	Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	55-90
Numéro CAS : 140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	<3
Numéro CAS : 102-71-6	2,2',2''-nitrilotriéthanol	<20
Numéro CAS : 110-85-0	Pipérazine	<7

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 3 sur 13

CCF Hardener

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Desserrer les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutttes contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser l'eau comme produit extincteur

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 4 sur 13

CCF Hardener

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
ACGIH	2,2',2''-nitrioltriéthanol	102-71-6	ACGIH VLS MPT : 5,0 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Limite d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 0,03 ppm
Australia	2,2',2''-nitrioltriéthanol	102-71-6	Moyenne pondérée dans le temps : 5 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 5 sur 13

CCF Hardener

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Czech Republic	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Valeur limite (NPK-P) : 10 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite (NPK-P) : 0,3 mg/m ³
Estonia	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LECT : 10 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³
Lithuania	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LECT 15 minutes: 10 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,3 mg/m ³ (0,1 ppm)
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 1 mg/m ³ (0,1 ppm)
Slovenia	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
Belgium	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Denmark	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT : 0,5 ppm (3,1 mg/m ³)
Finland	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite 8 heures : 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Limite 8 heures : 0,1 mg/m ³ (0,028 ppm)
	Pipérazine	110-85-0	Limite 15 minutes : 0,3 mg/m ³ (0,084 ppm)
Ireland	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	VLEP 8 heures (MPT) : 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP 8 heures (MPT) : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP 15 minutes (LECT) : 0,3 mg/m ³
Italy	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	15-min. LECT : 0,3 mg/m ³
Portugal	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite d'exposition 8 heures : 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Spain	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Valeur limite d'exposition quotidienne de 8 heures (VLA_ED) : 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite d'exposition quotidienne de 8 heures (VLA_ED) : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes (VLA-EC) : 0,3 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 6 sur 13

CCF Hardener

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
Sweden	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Valeur limite de niveau (NGV) : 0,8 ppm (5 mg/m ³)
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite à court terme (KTV) : 1,6 ppm (10 mg/m ³)
	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite de niveau (NGV) : 0,1 mg/m ³ (0,003 ppm)
	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite (TGV) : 0,3 mg/m ³ (0,006 ppm)
Brazil	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Limite d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 0,03 ppm
Canada	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	VLEP Alberta - Limite d'exposition MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	VLEP Colombie britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures: 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	VLEP Manitoba - Limites d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value (TWA): 0.5 ppm (3.1 mg/m ³)
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	VLEP Québec - Valeur d'exposition 8 heures MPT : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LEMT Saskatchewan - Contamination moyenne limite, 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LEMT Saskatchewan - Contamination moyenne limite, 15 minutes : 10 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Colombie britannique - Valeur d'exposition MPT 8 heures: 0,3 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Colombie britannique - LECT 15 minutes : 1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Manitoba - Limites d'exposition 8 heures (VLS-MPT) : 0,03 ppm
	Pipérazine	110-85-0	VLEP Ontario - Valeur d'exposition 8 heures MPT (MPT) : 0,03 ppm
Mexico	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	NOM-010-STPS-2014: Time Weighted Average Exposure Limit Value (VLE-PPT): 5 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite d'exposition, moyenne pondérée dans le temps (VLE-PPT) : 0,03 ppm
Bulgaria	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Croatia	Pipérazine	110-85-0	Concentration admissible maximale (8 h) : 0,1 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 7 sur 13

CCF Hardener

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
	Pipérazine	110-85-0	Concentration admissible de courte durée (15 min) : 0,3 mg/m ³
Hungary	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures (Valeur ÁK) : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 60 minutes (Valeur CK) : 0,3 mg/m ³
Latvia	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Malta	Pipérazine	110-85-0	MPT : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³
Poland	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures (NDS) : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes (NDSch) : 0,3 mg/m ³
Romania	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Slovakia	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures (NPEL) : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes (NPEL) : 0,3 mg/m ³
European Union	Pipérazine	110-85-0	Limite seuil : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³
Austria	Pipérazine	110-85-0	MPT : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³
France	Pipérazine	110-85-0	Moyenne pondérée dans le temps (VME): 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	Limite d'exposition à court terme : 0,3 mg/m ³
Germany	Pipérazine	110-85-0	Valeur limite : 0,1 mg/m ³
Greece	Pipérazine	110-85-0	MPT 8 heures: 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT 15 minutes: 0,3 mg/m ³
Luxembourg	Pipérazine	110-85-0	MPT : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³
Netherlands	Pipérazine	110-85-0	MPT fixateur, 8 heures : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	15-min. LECT fixateur : 0,3 mg/m ³
United Kingdom	Pipérazine	110-85-0	MPT : 0,1 mg/m ³
	Pipérazine	110-85-0	LECT : 0,3 mg/m ³

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 8 sur 13

CCF Hardener

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Effectuez un entretien de routine.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair légèrement jaune
Odeur :	Ammoniacal
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	Non déterminé ou non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	920 à 1000 kg/m ³ à 25 °C
Solubilités :	négligeable
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	>100 °C
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	0,05 à 0,2 Pas à 25 °C
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 9 sur 13

CCF Hardener

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucune connue.

Matériaux incompatibles :

Aucune connue.

Produits de décomposition dangereux :

Aucune connue.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en contact avec la peau

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
1-Pipérazineéthanamine	orale	DL50 - Poulet - 1500 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	Corrosif pour la peau.
Pipérazine	Dommages cutanés
1-Pipérazineéthanamine	Corrosif pour la peau.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Peut causer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou encore des difficultés respiratoires en cas d'inhalation

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 10 sur 13

CCF Hardener

Nom	Résultat
1-Pipérazineéthanamine	Sensibilisation par contact cutané.
Pipérazine	Exposition prolongée ou répétée peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
2,2',2''-nitrioltriéthanol	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Susceptible de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Pipérazine	Risque de causer des dommages au niveau de la fertilité ou du fœtus.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 11 sur 13

CCF Hardener

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.


SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 2735
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Polyoxypropylenediamine)
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 2735
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Polyoxypropylenediamine)


Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015


Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 12 sur 13

CCF Hardener

Classe(s) de danger UN pour le transport	8	
Groupe d'emballage	III	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	
Numéro EMS	F-A, S-B	
Quantités faisant l'objet d'une exception	30mL emball. intérieur ; 1L emball. extérieur	
Quantité limitée	5L	

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 2735	
Nom d'expédition approprié UN	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (Polyoxypropylenediamine)	
Classe(s) de danger UN pour le transport	8	
Groupe d'emballage	III	
Risques environnementaux	Aucun(e)	
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)	
Quantités faisant l'objet d'une exception	30mL emball. intérieur ; 1L emball. extérieur	
Quantité limitée	1L	

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

9046-10-0	Poly(propylène glycol) bis (éther 2-aminopropylique)	répertorié
102-71-6	2,2',2''-nitrilotriéthanol	répertorié
110-85-0	Pipérazine	répertorié
140-31-8	1-Pipérazineéthanamine	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Page 13 sur 13

CCF Hardener

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-0-0

HMIS : 3-0-0

Date de préparation initiale : 03.02.2018

Fin de la fiche de données de sécurité